

dant, personne au moins n'a échappé au relèvement du port des lettres. Quiconque met une lettre à la poste est tenu d'acquitter l'impôt et il n'y a pas besoin de l'imposition de cette taxe de 2c. par livre de sucre pour convaincre notre population que les temps sont durs et qu'elle doit payer les pots cassés.

L'hon. M. RHODES: Quand ce ne serait que pour rappeler le passé, je dois répondre brièvement aux observations qu'a faites mon honorable ami de Shelburne-Yarmouth. L'une de ses principales caractéristiques, c'est son habileté à faire valoir un argument spécieux. Je ne connais personne qui puisse ressasser plus longtemps que lui le même argument. Si j'avais à signaler le point faible de son argumentation, je dirais ceci: Il faut que mon honorable ami soit fort à court de matériaux pour appuyer son raisonnement sur un article de fond de la *Gazette*, de Montréal. J'ai déjà entendu critiquer les discours regorgeant de citations, mais je n'aurais jamais cru que mon honorable ami en viendrait à baser son argumentation sur un éditorial de la *Gazette*. Quand il fait allusion à ce journal, qui est l'un des organes du Gouvernement actuel selon l'honorable député, je ne puis que m'écrier: Mon Dieu, délivrez-nous de nos amis. Je suis bien prêt à juger de l'exactitude et de la valeur de cet article de fond par l'analyse des exposés de faits qu'il renferme et dont l'un a été cité par mon honorable ami. Dans l'éditorial en question, on prétend que le Gouvernement a présenté au peuple un compte de 70 millions de dollars, et mon honorable ami fait sienne cette assertion. Il se trompe de 14 millions de dollars. Nous ne prélevons que 57 millions de dollars d'impôts sur le public. L'autre insuffisance de 14 millions devait être comblée par une nouvelle réduction des crédits déjà votés par cette Chambre.

L'honorable M. RALSTON: Mon honorable ami dit que c'était là une simple estimation.

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami revient à son argument favori.

L'hon. M. RALSTON: Non.

L'hon. M. RHODES: Oui, c'est ce qu'il fait.

L'hon. M. RALSTON: Soyez juste.

L'hon. M. RHODES: Le montant de 14 millions de dollars représente la réduction que nous avons effectuée dans les dépenses telles qu'elles figurent dans les crédits. Les impôts sont de 57 millions de dollars. Ainsi, en citant l'article de fond, mon honorable ami s'est trompé de quelque 14 millions.

M. SPOTTON: C'est bien peu!

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami n'a-t-il pas dit que les 57 millions de dollars étaient une simple prévision, et qu'il ne pouvait dire au juste ce que les taxes rapporteraient?

L'hon. M. RHODES: Mon honorable ami joue encore sur les mots.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami a-t-il dit cela?

L'hon. M. RHODES: J'ai écouté mon honorable ami sans l'interrompre une seule fois, et il pourra me répondre s'il le juge à propos. J'espère qu'il sera au moins assez courtis pour m'écouter quelques instants. Je disais qu'il avait parlé d'une note de 70 millions de dollars, ce à quoi je répliquai que le chiffre exact était de 57 millions, que l'économie effectuée était de 14 millions, et naturellement, il s'agissait de prévisions dans les deux cas. Il ne pouvait en être autrement car l'année financière est de douze mois et nous ne sommes encore qu'au deuxième mois de l'année financière, de sorte que mon honorable ami devra patienter encore dix mois.

Mon honorable ami doit me connaître suffisamment pour savoir qu'il n'y avait rien d'impertinent dans ma réponse à l'honorable député de Prince. Si parfois il m'arrive de parler avec conviction, avec chaleur même, je compte bien qu'il ne me prêtera pas la moindre idée d'apporter de l'aigreur au débat. C'est ce à quoi je songe le moins du monde. J'ai dit que l'une des raisons qui m'avaient porté à parler avec plus de fermeté que d'habitude était que le contribuable appelé à acquitter les impôts, parfois avec beaucoup de peine, ne gagnait rien à se faire dire que les taxes qu'on lui impose sont attribuables à la prodigalité du Gouvernement. Lorsque mon honorable ami parle de Satan qui prend à partie le pêcheur, je lui dirai que le mot lui est tout spécialement d'application vu que les plus fortes dépenses faites par ce Gouvernement s'imposaient à la suite d'obligations que nous ont légués le gouvernement dont il faisait partie. Plus tard, sinon au cours de la présente session, du moins aux premiers jours de la prochaine session, je communiquerai au public des statistiques établissant que nous avons hérité d'obligations contractées par nos prédécesseurs, et ce d'un montant atteignant même à plus de \$200,000,000; et aujourd'hui nous devons, en tant que gouvernement, faire honneur à des engagements pris à la légère par les honorables députés d'en face. Il y a une couple de jours même, il nous a fallu déboursier à peu près \$200,000 pour une garantie consentie au sujet du pont du port de Montréal, et au cours des derniers dix-huit mois le gouvernement actuel a dû dépenser de 1 à 2 millions à ce seul chapitre. Je pourrais citer de ces exemples à n'en